



Fin de période d'essai en contrat de professionnalisation

Par **limeria**, le **19/05/2014** à **16:59**

Bonjour,
je suis actuellement en période d'essai en contrat de professionnalisation en tant qu'apprentie vendeuse et cette période se termine le 23 Mai. A la fin, je ne souhaite pas poursuivre mon contrat et mon employeur ne souhaite pas continuer non plus. Or demain le 20 Mai j'ai un entretien d'embauche et mon employeur ne veut pas que j'y aille car il n'aura personne pour s'occuper du magasin et souhaite que je décale mon RDV. Cependant un entretien d'embauche ne peut pas être décalé comme ça. De plus, j'ai commencé mon contrat le 24 Avril et n'a pas encore été payé pour ma semaine de travail pour le mois dernier. Du coup, j'aimerais savoir si je devrais aller à mon entretien ou au contraire aller au boulot en sachant bien que mon contrat se termine?

Par **moisse**, le **19/05/2014** à **17:37**

Bonsoir,
En période d'essai vous pouvez mettre fin au contrat à tout moment sans motivation à indiquer.
Dans la situation que vous exposez, vous devriez aviser cet employeur que vous irez au RV et qu'il doit prendre ses dispositions pour assurer la garde du commerce en question.